

Cotisations environnementales et administratives piles et batteries

Portable - Industriel - Démarrage, Éclairage ou Allumage (SLI) - Moyens de transport légers (MTL) - Véhicules électriques (VE)

VALABLE À PARTIR DU 01/05/2025

Piles et batteries par famille chimique

Piles boutons	Poids	Cotisation (excl. TVA)
Indépendamment de la famille chimique	-	0,053 € /pièce

Lithium rechargeable	Poids	Cotisation (excl. TVA)
À l'exception des Systèmes de Stockage d'Énergie (SSE)	0 gr à ≤ 150 gr	0,057 € /pièce
	> 150 gr à ≤ 500 gr	0,200 € /pièce
	> 500 gr à ≤ 2 kg	0,850 € /pièce
	> 2 kg à ≤ 10 kg	7,000 € /pièce
	> 10 kg à ≤ 20 kg	2,260 € /kg
	> 20 kg	0,053 € /pièce

Plomb	Poids	Cotisation (excl. TVA)
	≤ 3 kg	0,053 € /pièce
	> 3 kg	0,053 € /pièce

Autres piles et batteries	Poids	Cotisation (excl. TVA)
Alcaline, Zinc-charbon, Nickel-métalhydrure, Nickel-cadmium, Lithium primaire (non-rechargeable), ...	0 gr à ≤ 150 gr	0,053 € /pièce
	> 150 gr à ≤ 500 gr	0,053 € /pièce
	> 500 gr à ≤ 2 kg	0,053 € /pièce
	> 2 kg à ≤ 10 kg	0,053 € /pièce
	> 10 kg à ≤ 20 kg	0,053 € /pièce
	> 20 kg	0,053 € /pièce

Piles et batteries avec une application spécifique

Modules de Systèmes de Stockage d'Énergie (SSE) <i>Plug & Play, résidentiels (batteries domestiques), commerciaux, industriels & parcs de batteries</i>	Installation/Poids	Cotisation (excl. TVA)
Lithium rechargeable	dans une installation ≤ 16 MWh	2,890 € /kg
Eau salée	dans une installation ≤ 16 MWh	1,270 € /kg
Plomb	> 3 kg	0,053 € /pièce

Légende, info & conditions

Cotisation environnementale à la pièce (pile/batterie ou pack) couvrant tous les frais pour la gestion des piles et batteries usagées :	
Sont compris	- Collecte, enlèvement, tri, traitement et recyclage - Prévention, sensibilisation et communication - Reporting aux 3 autorités régionales
Cotisation administrative à la pièce (pile/batterie ou pack) ne couvrant pas tous les frais pour la gestion des piles et batteries usagées :	
Ne sont pas compris	Collecte, enlèvement, tri, traitement et recyclage
Sont compris	- Prévention, sensibilisation et communication - Reporting aux 3 autorités régionales
Une convention spécifique peut être conclue avec Bebat pour la collecte, l'enlèvement, le tri, le traitement et le recyclage de ces piles et batteries usagées.	
Cotisation environnementale au kilo (pile/batterie ou pack) couvrant tous les frais pour la gestion des piles et batteries usagées :	
Sont compris	- Collecte, enlèvement, tri, traitement et recyclage - Prévention, sensibilisation et communication - Reporting aux 3 autorités régionales



En savoir plus sur les piles et batteries, et comment bien s'en occuper de manière sûre ?
Scannez le code QR !